



REF Employeur : 9246440-1

SARL VALORIDEC BTP

SIREN : 434 763 280

REF : Adhérent / EM / Tél : 04 67 06 15 60

adherents.montpellier@cibtp-meditteranee.fr

Responsable :
Date : / /20 Visa :
Code :
Saisi : / /20
Payé : / /20

REÇU LE

08 FEV. 2018



SARL VALORIDEC BTP
RN 113
SORTIE EST
11000 CARCASSONNE

CERTIFICAT ATTESTANT LE RESPECT DES OBLIGATIONS RELATIVES AUX CONGES PAYES ET AU CHOMAGE-INTEMPERIES

(Article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics
Arrêté du 25 mai 2016 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution de marchés publics et de contrats de concession)

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE CANDIDATE

SARL VALORIDEC BTP

Dénomination Sociale

RN 113 - SORTIE EST -
11000 CARCASSONNE

Adresse ou siège social

4 3 4 7 6 3 2 8 0

SIREN

9 2 4 6 4 4 0

Numero d'adhérent

Je soussigné, JEAN-LUC PARAN, Directeur de CIBTP Caisse de la Région Méditerranée, dont relève l'entreprise pour les cotisations obligatoires relatives aux congés payés et au chômage-intempéries, atteste, conformément à l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, que l'entreprise est en situation régulière vis-à-vis de la caisse :

- ⇒ en ce qui concerne les déclarations exigibles servant à l'assiette des cotisations de congés payés et des cotisations de chômage-intempéries,
- ⇒ en ce qui concerne le paiement desdites cotisations exigibles à la date de délivrance de ce document.

A Montpellier, le 05 février 2018

JEAN-LUC PARAN
Directeur